

# communiqué de presse

## POINT DE VUE STATISTIQUE SUR LES BANQUES A GENÈVE

La dernière étude<sup>1</sup> du Service cantonal de statistique (SCS) porte sur le secteur bancaire à Genève tel qu'il peut être appréhendé à travers les diverses statistiques officielles disponibles : recensement fédéral des entreprises, statistique cantonale des sociétés de capitaux, statistiques de la BNS,...

Voici à titre d'exemples quelques informations tirées de ce cahier :

Entre le milieu des années cinquante et celui des années quatre-vingt, le secteur bancaire genevois a multiplié par six l'effectif de ses emplois, passant de 2 719 personnes occupées à plein temps en 1955 à 16 252 en 1985. Durant ces trente ans, l'emploi total a un peu plus que doublé dans le canton. A l'échelon national, le rythme a été moins soutenu, aussi bien pour le seul secteur bancaire que pour l'ensemble des activités économiques. En Suisse, les banques et sociétés financières apparaissent comme assez concentrées sur le plan territorial : Genève, Zurich et le Tessin groupent bien plus de la moitié (57,6 %) des emplois de ce secteur.

En 1985, selon les résultats du recensement fédéral des entreprises, 345 banques et sociétés financières exercent une activité (ont des emplois) dans le canton. Ces entreprises y occupent au total 17 371 personnes (dont 16 252 à plein temps), soit 7,1 % du total genevois. Les banques en mains étrangères sont particulièrement bien représentées à Genève, qui compte plus d'emplois que Zurich dans ce type de banque.

En 1987, les banques dégagent un bénéfice imposable de 805 millions de francs environ, les sociétés financières de 145 millions. Ensemble, elles ne représentent pas moins de 43,7 % du bénéfice imposable de la totalité des sociétés de capitaux (2 175 millions). Quant au capital imposable, il s'établit à 6,044 milliards de francs pour les banques, 4,992 milliards pour les sociétés de capitaux.

L'épargne déposée dans les comptoirs bancaires du canton représente 14,7 milliards de francs en 1987; ce montant ne comprend que les livrets, les dépôts d'épargne et les bons de caisse, il exclut les portefeuilles d'actions et d'obligations ainsi que les autres éléments de la fortune. Les placements hypothécaires des banques se montent à 15,5 milliards dans le canton.

1. *Les banques à Genève*, Aspects statistiques n° 70, Genève, Service cantonal de statistique, septembre 1989 (23 p.).